

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2020

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, le 07 DÉCEMBRE 2020 À 19H :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Pierre Tétrault, siège 3
Dany St-Amant, siège 5
Julien Bussièrès, siège 6

ABSENTS

Jacques Blanchard, siège 1
Vicky Bombardier, siège 2
Jimmy Royer, siège 4

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Lydia Laquerre, greffière

339-20-12-07

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

ATTENDU QU'en raison d'une panne électrique, il n'y a pas quorum et qu'il est impossible de tenir l'assemblée ordinaire par visioconférence;

ATTENDU QUE l'article 327 de la *Loi sur les cités et villes* permet d'ajourner la séance publique à une date ultérieure, faute de quorum;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT

QUE la séance ordinaire du 07 décembre 2020 soit ajournée au mardi 08 décembre 2020, à 18h, par visioconférence.

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire

Me Lydia Laquerre, Greffière